

6 mai 2013  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2013**  
3-14 juin 2013, New York  
Point 17 de l'ordre du jour provisoire  
**Visites sur le terrain**

## **Rapport sur la visite sur le terrain effectuée par le Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS au Timor-Leste, du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2012**

### **I. Introduction**

1. Une délégation de huit représentants d'États Membres du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS a visité le Timor-Leste du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2012. La délégation était dirigée par le Président du Conseil d'administration (l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent, de la Mission permanente de Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies). Le Troisième Secrétaire de la Mission permanente d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation des Nations Unies a joué le rôle de rapporteur. La délégation était accompagnée du Secrétaire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, du Conseiller principal, du Service du Conseil d'administration et des relations extérieures du FNUAP et du gestionnaire du Centre de projet de l'UNOPS. La liste des participants se trouve à l'annexe du présent rapport.

2. L'objet de cette visite était de constater comment l'Équipe des Nations Unies dans le pays fonctionne au Timor-Leste et comment les Nations Unies soutiennent les priorités du Gouvernement concernant les défis en matière de développement et les problèmes humanitaires. La délégation a également passé en revue l'interaction des organismes des Nations Unies avec les autorités et d'autres partenaires de développement.

3. La délégation a rencontré des autorités de haut niveau, notamment le Président, le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre, le Président du Parlement, les ministres et vice-ministres compétents du Gouvernement du Timor-Leste, les autorités et les responsables de district, les membres de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, les partenaires de développement bilatéraux et des représentants de la



société civile et d'organisations non gouvernementales (ONG). La délégation a aussi eu l'occasion de visiter des sites de projet dans les districts de Baucau et de Manatuto.

4. La délégation est très reconnaissante au Gouvernement du Timor-Leste de l'occasion offerte d'effectuer cette mission et d'avoir facilité le programme. Elle est également reconnaissante au Coordonnateur résident des Nations Unies et à l'Équipe des Nations Unies dans le pays, qui ont organisé un programme complet et bien préparé et qui ont pris toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Elle désire en particulier remercier la totalité du personnel du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS en poste dans le pays et le Bureau d'appui du Coordonnateur résident au Timor-Leste.

## II. Contexte

5. Les Nations Unies sont présentes au Timor-Leste depuis 1999 et demeurent un partenaire important du Gouvernement. Elles ont jusqu'à maintenant mis l'accent sur la stabilisation et la sécurité, auxquelles plusieurs missions de maintien de la paix des Nations Unies ont été consacrées. Le retrait des effectifs et des moyens de la plus récente de celles-ci, soit la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), s'est bien terminé le 31 décembre 2012. En conséquence, le partenariat des Nations Unies avec le Timor-Leste porte de plus en plus sur le renforcement et le développement des institutions.

6. Un Comité de haut niveau sur la transition, qui est un mécanisme conjoint, a été constitué pour garantir que la transition à la nouvelle phase se déroule sans heurt. Le Comité a orienté son travail vers un Plan commun de transition, que le Gouvernement et les Nations Unies ont signé en septembre 2011, décrivant sept domaines de transition ayant pour but de garantir un retrait des effectifs et des moyens de la MINUT qui se déroule sans heurt. Le plan souligne les liens solides qui unissent la MINUT et l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Le Gouvernement a approuvé le portefeuille de projets de transition de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et l'a présenté aux États Membres au Siège des Nations Unies, à New York, le 22 février 2012. Le portefeuille renferme les propositions de l'Équipe des Nations Unies dans le pays concernant la réalisation, au cours de la période de trois ans allant de 2012 à 2014, de 34 projets nécessitant un budget total de 76 millions de dollars.

## III. Observations générales

7. Depuis son indépendance, en 2002, le Timor-Leste a fait de grands progrès pour ce qui est de devenir un pays sûr et stable et de poser les assises d'une bonne gouvernance et d'institutions civiles efficaces. Le pays a ces dernières années connu une croissance élevée et une amélioration importante du bien-être de la population. La vision nationale, ainsi que l'énonce le Plan de développement stratégique portant sur la période 2011-2030, consiste à passer de l'état de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure). Cette vision repose dans une grande mesure sur l'aptitude du pays à investir avec sagesse les recettes tirées de ses ressources pétrolières, importantes mais limitées, dans des programmes qui peuvent devenir la base d'une économie plus diversifiée capable d'assurer une croissance

suffisante et durable, des emplois durables et des recettes viables pour l'État. Les grands défis de cette transition sont les suivants :

- a) Développer le secteur rural, où la pauvreté est toujours très répandue;
- b) Accroître la qualité, l'équité et l'efficacité du système d'enseignement;
- c) Mettre en place l'environnement favorable dont les secteurs alternatifs de l'économie ont besoin;
- d) Édifier et soutenir des institutions de l'État tenues de rendre des comptes, transparentes et efficaces;
- e) Donner aux femmes les moyens de contribuer à fond au développement.

8. Les relations entre le Timor-Leste et les Nations Unies portent la marque d'une solide collaboration. Depuis la consultation populaire de 1999 organisée par les Nations Unies qui a en 2002 donné naissance au pays indépendant qu'est le Timor-Leste, le pays a été l'hôte de plusieurs opérations de maintien de la paix et opérations politiques et, de façon constante, l'hôte de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, ce qui a aidé à édifier des institutions de l'État résilientes et à atténuer la pauvreté. On estime que les fonctions d'application de la loi et de sécurité publique de même que la formation du personnel de la police nationale du Timor-Leste assurées à titre intérimaire par la MINUT depuis 2006 ont donné de très bons résultats.

9. Le partenariat entre le Gouvernement et l'Équipe des Nations Unies dans le pays demeure étroit. Les représentants du Gouvernement ont exprimé à la délégation leur grande reconnaissance pour l'action des Nations Unies au Timor-Leste et pour l'étroite coopération avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays.

10. Tout indique que, selon le Gouvernement, la disposition du personnel du PNUD et du FNUAP au Timor-Leste est en gros la bonne. Plusieurs éléments indiquent que l'aide du PNUD en matière de mise en place des institutions est très importante et qu'elle doit être soutenue et même élargie. La délégation a noté la forte proportion de l'accroissement de la population au Timor-Leste et soutient le FNUAP dans les efforts qu'il fait pour continuer à s'occuper de cette préoccupation grâce à la planification de la famille et à l'amélioration de la santé de la population en matière de procréation. La délégation a aussi observé que l'UNOPS, qui a une longue et fructueuse expérience de la gestion des projets et des achats dans les pays de programme, a probablement beaucoup à offrir au Timor-Leste et que les autorités timoraises compétentes devraient avoir la possibilité de se familiariser à fond avec les services de l'UNOPS.

#### **IV. Observations thématiques**

##### *Consolidation du cadre institutionnel*

11. Le Timor-Leste a fait des progrès importants dans la mise sur pied d'institutions de gouvernance, par exemple le Parlement, le système de justice, les organes de gestion électorale, la Commission de la fonction publique, le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice et la Commission de lutte contre la corruption. Le PNUD a soutenu de façon importante la mise sur pied et la consolidation de ces institutions. Le Programme du PNUD relatif au système de

justice, la décentralisation des services juridiques, le programme électoral, le soutien assuré aux députés sous forme d'avis juridiques et l'accroissement des moyens du secrétariat du Parlement, de même que le soutien du renforcement des capacités assuré au Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice, font partie des programmes les plus importants qu'il est possible de mentionner.

12. Selon ce que la délégation a appris, le Parlement et le Gouvernement du Timor-Leste jugent manifestement que, à titre de source du maintien des capacités de gouvernance, le PNUD a un net avantage comparatif par rapport aux autres partenaires des points de vue de l'expérience, de la neutralité et de la légitimité. On espère de plus que l'action du PNUD dans ces domaines sera soutenue ou même élargie. Le secteur de la justice, le programme relatif au parlement national, le renforcement des capacités du Bureau du Médiateur et le renforcement des capacités en matière de décentralisation sont d'autres domaines d'activités soutenues ou élargies mentionnés.

13. La délégation a de manière plus générale retiré l'impression que l'avantage comparatif du PNUD est particulièrement prononcé en ce qui concerne la mise sur pied ou la consolidation des institutions chargées d'assurer de façon autonome les activités de contrôle et la responsabilisation et qu'il serait possible d'offrir un soutien plus important en matière de renforcement des capacités dans ces domaines.

#### *Questions relatives à la population*

14. Le FNUAP joue un rôle crucial pour ce qui est d'aider le Gouvernement du Timor-Leste à s'occuper efficacement des questions cruciales touchant la population, notamment le domaine prioritaire capital que constitue l'accroissement de la population. Le Timor-Leste a une faible espérance de vie et des taux élevés de mortalité maternelle et de mortalité des moins de 5 ans, de pauvreté, d'analphabétisme et de chômage. Le FNUAP joue un rôle dans la formation des soignants, la promotion de la planification de la famille et la sensibilisation du public concernant la santé de la procréation. Le Ministère de la santé est déterminé à améliorer la santé de la population par la promotion des soins de santé primaires, ce qui passe par la disponibilité constante (bien que limitée) des services de santé, leur accessibilité et un coût acceptable, la réglementation du secteur de la santé et la promotion d'une large participation des collectivités et des parties prenantes. Le Conseil d'administration a, lorsqu'il a visité des zones rurales, observé que les soignants et les travailleurs sociaux ont du mal à atteindre les zones en question. L'Église catholique a joué un rôle déterminant dans la promotion de l'espacement des naissances et des méthodes naturelles de planification familiale et dans l'éducation concernant la santé de la procréation dans les zones rurales que le Gouvernement a du mal à atteindre. Pour leur part, des sages-femmes du Gouvernement fournissent les méthodes modernes de contraception. La collaboration avec l'organisation Pastoral Da Criança dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile par l'éducation sanitaire des femmes enceintes, pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences concernant la grossesse et les soins aux nouveau-nés, et par l'information donnée aux femmes sur les avantages de l'espacement de leurs grossesses est un bon exemple du partenariat du FNUAP avec des associations religieuses au Timor-Leste. Les notables et les jeunes sont tous associés à cette collaboration.

15. La réalisation du recensement de 2010 est un autre domaine dans lequel le FNUAP a joué un rôle utile pour ce qui est d'aider le Gouvernement du Timor-Leste. Le FNUAP a, durant le recensement, soutenu l'Office national des statistiques du Ministère des finances sur les plans technique et financier. Le FNUAP et d'autres partenaires [PNUD, UNICEF, OMS, IrishAid et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID)] ont aussi soutenu la réalisation de l'enquête démographique sur la santé de 2009-2010 du Timor-Leste. Les données tirées du recensement vont aider le Ministère de la solidarité sociale, la Direction nationale de la statistique et d'autres ministères en leur fournissant l'information nécessaire pour l'élaboration des politiques et la planification de même que pour l'établissement d'une base de données sur les ménages dans les cas où une assistance publique est cruciale.

#### *Les jeunes*

16. Le Timor-Leste a une population relativement jeune, puisque plus des trois quarts des habitants ont moins de 30 ans. La proportion élevée des jeunes représente une occasion d'employer le très considérable dividende démographique à l'édification du pays, mais ce groupe est particulièrement vulnérable aux défis socioéconomiques et aux transformations politiques du pays.

17. Le Conseil d'administration a observé que le Gouvernement du Timor-Leste a, dans le cadre de la Politique nationale de la jeunesse, pris différentes mesures importantes visant à promouvoir l'autonomisation et l'inclusion des jeunes dans le développement en accroissant les capacités des groupes de jeunes et les occasions qui s'offrent à eux. Une coordination multisectorielle étroite entre les ministères, de même que l'étroite collaboration de ces derniers avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays, a posé une fondation solide servant d'assise.

18. La santé de la procréation des adolescents est un domaine clé dans la programmation du FNUAP relative aux jeunes au Timor-Leste, qui met l'accent sur la promotion de la disponibilité, de la qualité et de la viabilité de l'information et des services concernant la santé en matière de sexualité et de procréation. Les grands défis incluent le besoin non satisfait de planification de la famille et le taux relativement élevé d'infection à VIH des jeunes. Pour s'attaquer aux besoins des jeunes, le FNUAP a assuré un soutien technique et financier à la mise sur pied de services adaptés aux jeunes. Le FNUAP a aidé le Ministère de l'éducation à mettre au point la version finale du module de santé sexuelle et génésique des adolescents pour qu'il puisse être intégré au programme de formation scolaire présecondaire et secondaire. Le FNUAP a, en partenariat avec le Bureau du Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité, donné une formation de maîtrise de la colère à l'intention des jeunes. Le Conseil d'administration a observé des activités sur le terrain à cet égard.

19. Un programme conjoint de six organismes des Nations Unies – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le PNUD, le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) – cherche à protéger les ménages très pauvres, principalement en mettant l'accent sur les jeunes chômeurs du pays. Le taux de chômage des jeunes, surtout dans les zones rurales, est toutefois relativement élevé et il peut être attribué non seulement à un manque de compétences et de possibilités d'emploi de bonne qualité mais aussi au faible

niveau d'éducation. Le Gouvernement du Timor-Leste considère l'éducation comme une grande priorité et comme un outil d'éradication de la pauvreté. Les capacités nationales et les résultats obtenus dans ce domaine profitent du leadership traditionnel d'UNICEF et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ces derniers organismes jouent un rôle important au Timor-Leste en améliorant la qualité de l'éducation, en soutenant la mise en œuvre de la Politique d'éducation ouverte à tous et de l'initiative « École amie des enfants » et en réduisant le taux élevé de décrochage et de redoublement. Les projets qu'ils réalisent au Timor-Leste aident à atteindre une grande cohorte d'adolescents et de jeunes qui ne fréquentent pas l'école grâce à des cours d'alphabétisation et à l'éducation par les pairs, ce qui facilite l'acquisition de compétences pratiques, renforce la participation des jeunes à la vie politique et favorise la gouvernance démocratique.

#### *Violence familiale*

20. La prévalence élevée de la violence familiale, que l'on estime associée à l'alcool et à d'autres facteurs, demeure une préoccupation majeure pour les acteurs en matière de développement au Timor-Leste.

21. En fait, la question a été soulevée à plus d'une reprise, notamment durant les différentes rencontres que le Conseil d'administration a eues avec divers fonctionnaires, avec la police nationale à Baucau, avec des ONG, avec la société civile, avec des acteurs du domaine de la justice et avec l'évêque de Baucau. Le Conseil d'administration a aussi assisté avec les collectivités à Baucau à un forum, organisé par le Ministère de la solidarité sociale, sur la question de la violence familiale.

22. Les autorités du Timor-Leste font de leur mieux pour s'attaquer à la question de la violence familiale : en 2010, le pays a adopté une législation nationale de lutte contre la violence dans la famille. Les lacunes et les défis touchant la mise en œuvre de cette législation demeurent toutefois considérables, car des centaines de cas sont signalés chaque année et il n'existe pas de données globales sur la question de la violence familiale.

23. Le FNUAP dirige dans le cadre du Plan commun de transition portant sur la période 2013-2014 l'exécution de deux grandes activités, soit contribuer à la mise en œuvre de la législation nationale de lutte contre la violence dans la famille et accroître l'accès des victimes de violence sexuelle et de violence familiale à des services médicaux d'urgence, à des services de consultation et à des services juridiques. La contribution du PNUD à la lutte contre la violence familiale se reflète dans la mise en œuvre du programme relatif au système de justice, qui soutient les branches constitutionnelles du secteur de la justice, notamment les tribunaux, les procureurs et les avocats commis d'office. Le PNUD a toutefois, dans un rapport publié en janvier 2011 et intitulé *Customary Law and Domestic Violence in Timor-Leste (Droit coutumier et violence familiale au Timor-Leste)*, souligné le caractère incohérent de la collecte des données et de la terminologie des études de différentes personnes et organisations de même que le fait que leurs définitions de la violence familiale dans les collectivités traditionnelles ne sont pas conformes à la législation de lutte contre la violence dans la famille. Le rapport conclut que, dans pareille situation, il reste impossible de cartographier l'incidence du phénomène de

la violence familiale, d'en suivre l'évolution avec exactitude et d'identifier les personnes les plus vulnérables.

#### *Santé maternelle et infantile*

24. L'amélioration de la situation en matière de santé maternelle et infantile au Timor-Leste continue de poser d'énormes défis au gouvernement et aux parties prenantes en matière de développement, notamment les fonds, les programmes et les organismes spécialisés des Nations Unies. Le taux élevé de mortalité maternelle et infantile et les niveaux de malnutrition et d'arrêt de croissance prématuré (près de 50 % à l'échelle nationale) sont un résultat de problèmes sur le plan de l'offre (prestation efficace de services abordables), mais ils sont aussi étroitement liés à des normes et croyances d'ordre culturel et sociétal relatives aux soins de santé. On estime dans l'ensemble que le FNUAP a joué un rôle crucial dans l'acquisition et la distribution de produits de santé de la procréation et dans le renforcement, par la formation des travailleurs de la santé, des soins de santé maternelle au niveau central et au niveau des districts. L'accès à des travailleurs de la santé formés de manière adéquate et qualifiés fait partie intégrante du bon fonctionnement du système et de l'amélioration globale de la situation en matière de santé au Timor-Leste. Les fonds, les programmes et les organismes spécialisés des Nations Unies devraient continuer de soutenir les efforts du Gouvernement du Timor-Leste pour améliorer la qualité des soins dans les districts.

#### *Viabilité des interventions*

25. La viabilité des programmes au Timor-Leste demeure un défi, en particulier dans les cas où les fonds, les programmes et les organismes spécialisés des Nations Unies comblent des lacunes au lieu de réaliser des programmes fondés sur l'évaluation des besoins et une planification approfondie. Cela signifie par exemple que le matériel informatique et les véhicules fournis en vertu de programmes des Nations Unies n'ont pas été entretenus comme il convient, car le Gouvernement n'a pas prévu au budget les dépenses renouvelables connexes. Bien que le Conseil d'administration soit très heureux des résultats constatés sur le terrain et des progrès accomplis, il est clair qu'il est possible d'en faire plus dans le domaine de la viabilité des interventions, ce qui va permettre une affectation efficace et efficiente de ressources peu abondantes.

#### *Cofinancement*

26. Les organisations des Nations Unies continuent de voir diminuer l'aide financière et les engagements des pays donateurs et de voir l'impact que cette diminution a sur leurs activités opérationnelles. Le Conseil d'administration a, tout en réalisant des visites sur le terrain au Timor-Leste, rencontré des fonctionnaires et insisté sur l'importance du cofinancement et du partenariat entre les organisations des Nations Unies et le Gouvernement du Timor-Leste. Cette nouvelle manière d'aborder l'aide au développement a été bien reçue de la part de divers fonctionnaires et ministères.

#### *Collaboration, coordination et cohérence*

27. La coopération entre les organisations des Nations Unies présentes sur le terrain et leur convergence sont bonnes. On sent fortement le « système des

Nations Unies » dans le pays, ce qui établit un bon précédent et doit être maintenu, voire renforcé davantage. Le Conseil d'administration a pris acte des différents efforts que le Coordonnateur résident a faits pour accentuer la collaboration et la coordination entre les organisations présentes dans le pays. La délégation a observé une collaboration et une communication positives entre les organisations des Nations Unies, les organisations de la société civile, les collectivités locales et les administrations nationales et locales.

## V. Recommandations

28. Le Conseil d'administration a vu le travail très considérable que le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS font sur le terrain au Timor-Leste et a été très satisfait de l'impact que les organisations ont. Le Gouvernement du Timor-Leste a signalé sa satisfaction à l'égard du travail des trois organisations et il espère lorsque c'est possible améliorer la situation et collaborer davantage. Ce qui préoccupe toutefois la délégation, c'est l'effet éventuel du retrait des effectifs et des moyens et du départ ultérieur de la MINUT. Le Gouvernement a exprimé clairement son souhait de rester en rapport avec le système des Nations Unies après le départ de la MINUT. L'Équipe des Nations Unies dans le pays a à cet égard, à la demande du Ministre de la présidence du Conseil des ministres, préparé en octobre 2012 une matrice indiquant les domaines sur lesquels porte le programme quinquennal (2013-2017) du Gouvernement, que l'Équipe des Nations Unies dans le pays est en mesure de soutenir. La matrice sert de base à des discussions ultérieures concernant la portée et le contenu de la collaboration entre le Gouvernement et les Nations Unies au cours des deux prochaines années (2013-2014). Ce qui est envisagé, c'est donc une phase de transition de deux ans, en 2013-2014, assez longue pour que s'engage entre le Gouvernement et l'Équipe des Nations Unies dans le pays un processus consultatif afin d'élaborer le prochain Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) portant sur la période 2015-2019 et de discuter de modalités permettant la mobilisation des ressources et un partage des coûts possible avec le Gouvernement relativement au PNUAD. Le Gouvernement du Timor-Leste était encore en train d'étudier la matrice au moment de la visite sur le terrain.

29. Pour le moment, la délégation est heureuse de noter que, après ses discussions avec les autorités gouvernementales concernant la nécessité de désigner un coordonnateur gouvernemental pour assurer la liaison avec les organisations des Nations Unies, la collaboration entre le Gouvernement du Timor-Leste et l'Équipe des Nations Unies dans le pays a mené en mars 2013 à la nomination d'un coordonnateur.

30. Tout en attendant une réponse du Gouvernement du Timor-Leste concernant la matrice susmentionnée, il convient de prendre les recommandations ci-après en considération pour poursuivre le travail important que font actuellement le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS. Les recommandations qui suivent sont basées sur l'atteinte de l'efficacité, de la viabilité et de l'efficacité :

a) Aider le Gouvernement du Timor-Leste à transformer les données recueillies sur les différentes dimensions de la population, les aspects relatifs aux hommes et aux femmes, les jeunes et la santé de la procréation en stratégies et en actions au niveau national et au niveau infranational;

b) Aider le Gouvernement du Timor-Leste à élargir la Politique nationale de la jeunesse et à la mettre à jour;

c) Soutenir la poursuite de la collaboration relativement à la question de la violence familiale; les organisations des Nations Unies, le secteur gouvernemental, les ONG et les partenaires de développement doivent agir en synergie. La législation sur la lutte contre la violence familiale doit être uniforme partout au Timor-Leste. Il faut accroître le soutien financier dans ce domaine et attribuer une plus grande part de responsabilité aux ONG qui reçoivent un soutien financier pour qu'elles travaillent de façon efficace et uniforme;

d) Assurer un soutien financier et technique plus important à la stratégie nutritionnelle nationale. Même si le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS n'ont pas dans leur mandat pour rôle d'améliorer la nutrition au Timor-Leste, il convient, étant donné la très grande prévalence de la sous-alimentation dans le pays, d'étudier des occasions de coopération avec le Gouvernement du Timor-Leste, les donateurs, UNICEF et le PAM. Le FNUAP, qui met l'accent sur la santé maternelle et infantile, et le PNUD, qui a pour mandat la réduction de la pauvreté, pourraient être en mesure de jouer à l'avenir un plus grand rôle;

e) Soutenir la poursuite de l'amélioration du système de santé. On devrait s'employer principalement à construire un plus grand nombre d'antennes médicales dans les zones rurales et à assurer la formation et le recyclage/la formation continue du personnel médical. Le recrutement de sages-femmes, d'infirmières et de médecins devrait être une priorité pour le Gouvernement du Timor-Leste et pour les organisations des Nations Unies qui peuvent aider dans ce domaine;

f) Aider le Gouvernement à renforcer les capacités institutionnelles du secteur de la justice et des domaines des droits de l'homme, de la lutte contre la corruption, du Parlement et de la décentralisation, notamment en insistant sur l'amélioration des résultats concernant l'accès des citoyens, en particulier les citoyens pauvres et vulnérables;

g) Aider le Gouvernement à mettre en œuvre des politiques et des stratégies concernant les changements climatiques et le développement durable, en particulier pour ce qui est de la réduction de la pauvreté;

h) Continuer à offrir des prescriptions de politique en vue d'un développement économique ouvert à tous et durable au Timor-Leste;

i) Faire de la viabilité des interventions des organisations des Nations Unies une priorité, ce qui va aider à réduire les coûts des organisations tout en améliorant la prestation globale des services qu'elles assurent. Les organisations devraient, de concert avec le Gouvernement du Timor-Leste, étudier des manières de garantir la maintenance et l'entretien courant du matériel. Il doit exister une solide composante de formation fondée sur un partenariat entre le Gouvernement du Timor-Leste et la société civile;

j) Soutenir un plus grand effort de cofinancement avec le Gouvernement du Timor-Leste et le secteur privé, étant donné la situation financière actuelle et future difficile des organisations des Nations Unies, ce qui va permettre sur le plan financier aux Nations Unies d'en faire plus et va donner un partenariat, une prise en main et des responsabilités partagées;

k) Encourager et promouvoir une coopération Sud-Sud, dans les cas où c'est possible et permis, en collaboration avec le Gouvernement du Timor-Leste.

## Annexe

**Liste des membres du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP  
et de l'UNOPS qui ont pris part à la visite sur le terrain au Timor-Leste,  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2012**

<i>Groupe régional/pays</i>	<i>Nom et titre</i>
<b>États d'Europe occidentale et autres États</b>	
Suède	S. E. M. Mårten Grunditz Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire Représentant permanent et Président du Conseil d'administration (chef d'équipe de la visite sur le terrain au Timor-Leste)
Australie	M <sup>me</sup> Meg Berryman Gestionnaire responsable des politiques Politique sanitaire et partenariats, AusAID
<b>États d'Afrique</b>	
Burkina Faso	M. Der Laurent Dabire Deuxième Conseiller Mission permanente
République démocratique du Congo	M. Paul Losoko Efambe Empole Premier Conseiller Mission permanente
<b>Groupe des États d'Asie et du Pacifique</b>	
Indonésie	M <sup>me</sup> Yuliana Bahar Première Secrétaire Mission permanente
<b>États d'Europe orientale</b>	
Bélarus	M <sup>me</sup> Oksana Melnikovich Deuxième Secrétaire Mission permanente
Fédération de Russie	M <sup>me</sup> Yulia A. Plokhova Troisième Secrétaire Mission permanente
<b>États d'Amérique latine et des Caraïbes</b>	
Antigua-et-Barbuda	M. Tumasie Blair Troisième Secrétaire Mission permanente (Rapporteur de la visite sur le terrain au Timor- Leste)

La mission a été accompagnée par :

M<sup>me</sup> Rekha Thapa, Secrétaire, Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP  
et de l'UNOPS

M<sup>me</sup> Ranjana Dikhit, Conseiller principal, Service du Conseil d'administration  
et des relations extérieures du FNUAP

M. Bryan Taylor, Gestionnaire du Centre de projet, UNOPS

---